

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

CHRISTIAN ECKERT SECRETAIRE D'ETAT AU BUDGET

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 janvier 2015 N° 157

SITUATION MENSUELLE BUDGÉTAIRE AU 30 NOVEMBRE 2014

Solde

Le solde général d'exécution au 30 novembre 2014 s'établit à -90,8 Md€ contre -87,0 Md€ à fin novembre 2013. Hors dépenses exceptionnelles du programme d'investissements d'avenir, le solde ressort à -84,6 Md€, en amélioration de 2,4 milliards d'euros par rapport au 30 novembre 2013.

Pour mémoire, le solde provisoire au 31 décembre 2014, rendu public le 15 janvier dernier, s'élève à -85,6 milliards d'euros. Hors dépenses exceptionnelles du programme d'investissements d'avenir, il atteint -73,6 milliards d'euros, en amélioration de 1,3 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2013.

Dépenses Les dépenses (budget général et prélèvements sur recettes) atteignent 343,4 Md€ au 30 novembre 2014, contre 350,3 Md€ au 30 novembre 2013, soit une diminution de 6,9 Md€.

Ces informations sont conformes au projet de loi de finances rectificative adoptée en lecture définitive le 18 décembre. En particulier, sur le champ des dépenses hors charge de la dette et pensions, l'écart à l'exécution 2013 s'élève à près de 4,6 Md€. Compte tenu des rythmes d'appel de fonds différents entre 2013 et 2014, notamment sur le prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne et sur les subventions pour charges de service public, l'exécution de la dépense est en ligne avec l'objectif fixé par la LFR de fin d'année (-3,3 Md€).

La charge de la dette, en baisse de 2,2 Md€ par rapport à fin novembre 2013 (42,5 Md€ contre 44,7 Md€ en 2013) est maîtrisée en raison notamment du maintien des taux d'intérêt à un très faible niveau.

Recettes

Au 30 novembre 2014, les recettes du budget général (nettes des remboursements et dégrèvements) s'établissent à 256,3 Md€ contre 265,2 Md€ à fin novembre 2013, soit une baisse de 8,9 Md€.





Pour mémoire, l'exécution provisoire du budget de l'Etat, rendue publique le 15 janvier dernier, montre que les recettes fiscales nettes sont, au 31 décembre, supérieures de 2 milliards d'euros à la prévision de la LFR 2.

La baisse constatée par rapport à novembre 2013 est liée à la diminution du produit de l'impôt sur les sociétés, qui s'explique en particulier par l'entrée en vigueur du crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi (CICE). Les recouvrements sont cependant en plus-value par rapport à la prévision de recettes pour 2014 de la LFR 2 pour 2014, compte-tenu d'un meilleur rendement qu'attendu pour l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée.

Le produit des recettes non fiscales à fin novembre s'établit à 9,5 Md€, en ligne avec le niveau constaté à fin novembre 2013.

Comptes spéciaux

Le solde des comptes spéciaux s'établit à -3,8 Md€ à fin novembre 2014 contre -1,9 Md€ à fin novembre 2013.

Le déficit au 30 novembre est principalement dû au fonctionnement des comptes de concours financiers retraçant les prêts et avances aux services de l'Etat ou organismes gérant des services publics, aux collectivités territoriales et à l'audiovisuel public. Ce déficit est donc appelé à se résorber en fin d'année. Le solde n'est stabilisé qu'au cours des derniers jours de la gestion.

Contact presse :

Cabinet de Michel Sapin: 01 53 18 41 13

Cabinet de Christian Eckert: 01 53 18 43 08